



**Coordination Syndicale Départementale
des Services Publics du Val de Marne**

MAISON DES SYNDICATS - 11/13 RUE DES ARCHIVES 94000 Créteil
tél : 01 41 94 94 23 - mail : csd94@outlook.fr

LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Créteil le 06 décembre 2017

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action
et des Comptes publics
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 P A R I S

Monsieur le Ministre,

La politique annoncée par votre Gouvernement est porteuse d'une grande injustice sociale.

D'un côté, la poursuite et l'aggravation des cadeaux fiscaux pour plusieurs milliards aux plus favorisés de la société (les fameux "premiers de cordées"..) et de l'autre, une politique d'austérité très stricte, l'abaissement des droits collectifs pour les salariés et des coupes budgétaires pour la sécurité sociale et les services publics si important pourtant pour la population et parmi elle pour les plus pauvres qui en ont encore plus besoin !

Conformément à cette politique, vous envisagez à présent, sans consultation ni des agents concernés, ni de la population ni des élus, une nouvelle étape de la réforme territoriale dont un des scénarios pourrait être la disparition des départements de la Petite Couronne.

Ces projets couplés aux baisses de 13 milliards d'euros des financements des collectivités par l'Etat, ainsi que l'instauration d'une journée de carence, le nouveau gel du point d'indice annoncé représenteraient de nouvelles graves attaques contre la démocratie locale et contre les services publics !

Après avoir consulté les agents publics et recueilli déjà plusieurs centaines de signatures de la pétition que nous avons mis en circulation en novembre, nous vous faisons connaître le désaccord de très nombreux collègues des collectivités locales, des établissements publics territoriaux, et du Conseil Départemental.

Le jeudi 14 décembre aura lieu la Conférence Territoriale Nationale, à Cahors, qui réunira notamment le Premier Ministre, des membres du Parlement et les élu-e-s des collectivités.

Celle-ci a pour objectif d'avancer sur la réforme territoriale. Vu les objectifs que vous vous êtes fixés, pour le moment, nous ne pouvons que craindre que les annonces ne soient ni favorables aux collectivités, ni aux usagers et citoyen-ne-s, ni aux services publics et ni aux agents.

Les syndicats représentant les agents publics ne seront pas invités à s'exprimer et de ce fait, la voix des agents sera une nouvelle fois réduite au silence dans l'élaboration de votre politique et vos annonces.

Devant ce mépris, ce jour-là, le 14 décembre, sous mandat du Comité des syndicats CGT des territoriaux du VAL DE MARNE, nous proposons à nos collègues des services publics territoriaux, de se joindre à l'appel à l'action des organisations syndicales des 3 Conseils départementaux de la Petite Couronne.

Nous revendiquerons :

- La fin du gel du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat que nous subissons depuis l'année 2000.
- Nous refusons l'instauration d'une journée de carence véritable double peine pour les malades alors qu'une minorité d'arrêts maladies sont reconnus abusifs par les études de la sécurité sociale.
- Une réorientation des richesses permettant un nouveau financement des services publics et le retour des 26 milliards retirés depuis l'année 2014 aux dotations d'Etat et aux financements des collectivités. La fin des aides publiques gigantesques accordées aux entreprises sans les contreparties obligatoires obtenues en matière de maintien de l'emploi, de baisse de la précarité, d'un niveau salarial correct, du droit à la formation, à la santé au travail...
- Une réelle lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux qui permettrait de récupérer au minimum 50 milliards qui échappent actuellement au budget de la nation.
- Le maintien des départements de la Petite Couronne (92,93,94) et de tous les services publics départementaux. Nous refusons les décisions autoritaires prises sans concertation ni consultation des publics concernés dont les agents publics, la population et les élus. Nous refusons l'intégration à marche forcée dans la Métropole du Grand Paris et réclamons toujours depuis 2014 un bilan précis et détaillé (effectifs, emplois publics, impact sur les services publics, conditions de travail des agents..) de la mise en place des EPT dans la MGP.

Pour toutes ces raisons, la Coordination Syndicale Départementale CGT dépose un préavis de grève de 0 à 24h le jeudi 14 décembre 2017 pour l'ensemble des agents des collectivités territoriales et des salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprise de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) du Val de Marne.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

pour la Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics Territoriaux du Val-de-Marne



Julien LEGER

copie à Monsieur Olivier DUSSOPT Secrétaire d'Etat